

BOURG

Au fil des jours

Flash d'information de la ville de Bourg - N° 9 - Juillet 2018



Le mot du Maire

Le début de l'année 2018 a été marqué par un printemps pluvieux et un samedi noir avec la grêle le 26 mai et j'ai une pensée toute particulière pour les habitants et les vignerons touchés durement par ces aléas climatiques. Les bâtiments communaux en ont aussi souffert : la tour de Blaye, la salle de la Citadelle, l'église, pour n'en citer que quelques-uns. J'en profite pour remercier les élus et les services municipaux qui ont su gérer aux mieux ces événements.

Malgré tout, nous avons installé au printemps « l'araignée » nouveau jeu d'enfants au parc de l'Esconge et nous avons maintenu notre nouvelle animation « Tous Ô Quai » le 12 mai.

Nos dossiers 2018 avancent, deux consultations sont lancées : une pour l'architecte de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire et l'autre pour les travaux de voirie du futur rond-point des places Jeantet et de l'Éperon.

Autre bonne nouvelle, le Conseil Départemental a lancé en 2018 le plan HAUT MEGA afin de permettre à tous les girondins d'avoir accès à un internet plus performant. Ainsi après les travaux d'installation d'armoires techniques cette année, la grande majorité des habitants de Bourg pourront, dès le premier semestre 2019, avoir accès à ce nouveau service.

Enfin, pour la rentrée scolaire, des changements sont annoncés, avec le retour à la semaine de 4 jours, et l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école élémentaire.

Votre Maire, qui reste à votre écoute.

Pierre Joly

MAIRIE

Place du District

Tél. 05 57 68 40 04

Fax : 05 57 68 39 84

Email : accueil@bourg-gironde.fr

Site web : www.bourg-gironde.fr

ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi et jeudi : de 9 h à 17 h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :

de 9 h à 12 h

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mardis matins.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire



→ L'opportunité d'un projet immobilier

En 2014, notre programme électoral, prévoyait, entre autres la construction d'une Maison de Santé.

Lorsqu'en 2015, nous avons appris la mise sur le marché immobilier du bâtiment de la Poste, il nous est apparu évident que l'acquisition du bâtiment, par autofinancement pour un projet de maison de santé, était une opportunité pour contribuer à maintenir le maillage médical sur notre ancien canton, et sur un emplacement centralisé du village.

Début 2016, nous avons procédé au lancement de la concertation avec les professionnels de la santé pour constituer le dossier de notre « Maison de Santé Pluridisciplinaire ».

En début d'année 2017, le dossier est en phase préparatoire : notre projet de Maison de regroupement médical est soumis à l'étude des autorités pour acceptation.

À la fin du premier semestre 2018, l'ensemble de nos dossiers destinés aux aides de financement est bouclé et nous avons reçu le « Sésame » pour les travaux, à savoir l'aval de l'Agence Régionale de Santé.

→ Le maintien du dynamisme médical

Ce projet était attendu par beaucoup d'entre vous, et il était impératif de ne pas voir notre ancien canton, d'ici quelques années, devenir un désert médical.

Cette future Maison médicale n'est plus sous forme de projet, mais voit le jour maintenant, après un grand nombre de tractations administratives.

Une transformation complète de l'ancienne mairie, de l'ancien bâtiment des pompiers (pour ceux qui l'ont connu à cet emplacement), des garages et d'une partie de la Poste, -en un mot environ 700 m² de surface- accueillera, dans un premier temps, kinésithérapeutes,

chirurgiens-dentistes, infirmiers, médecins, en un seul bâtiment.

Le dynamisme médical occasionné par ce regroupement, va permettre de développer des « aides à la personne » dans le domaine de la santé.

L'accès aux soins en sera ainsi facilité et plusieurs autres services médicaux pourront voir le jour.

Avant la fin de l'année 2018, le premier coup de pelle devrait être donné, afin que cette maison de santé pluridisciplinaire puisse être effective dans les meilleurs délais.

Flash municipal d'information de la Commune de Bourg - N° 9 - Juillet 2018 - Dépôt légal ISSN : 2494-4718.

Responsable de la publication : **M. Pierre Joly, Maire de Bourg**

Création et mise en page : **agence eden** - Plassac - RC B 522 078 781 - contact@agence-eden.com

Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bourg - Tous droits réservés.

Sous réserve d'erreurs typographiques et de changements ultérieurs à la publication.

ACTUALITÉS

Nouveautés



→ La Réserve

Épicerie fine, produits locaux.
Entretien, alimentaires et cosmétiques.
37 rue Valentin Bernard.
f : epicerie.lareserve
ou www.epicerievrac-lareserve.com

→ ITP Drone

Inspections techniques avec capteurs
pour bâtiments de grande hauteur, toitures,
structures métalliques, champs photovol-
taïques, constat de sinistre, cartographie...
Tél. 07 83 69 65 54
Mail : patrice.chautrand@itpdrones.com

→ ARC Bâtiment

Peinture, plâtrerie, revêtement de sols,
en neuf et rénovation.
Lieu-dit Palu de Croute - Tél. 06 66 88 67 19
Mail : peinture-33@hotmail.fr



→ Les 4 baigneurs

Bistrot, bar à vin ouvert 7j/7, jusqu'à 23 h.
7 cours du Port. Tél. 05 57 32 30 54
ou www.les4baigneurs.fr



→ La MAM Clair Matin

Association d'assistantes maternelles.
Accueil jusqu'à 16 enfants de 0 à 3 ans.
Ouverture à la rentrée 2018.
Rue du 4 septembre.
f : mam clair matin
Mail : mamclairmatin@gmail.fr



→ La vie des écoles

Cette année, à l'initiative et avec la participation active des parents d'élèves,
la fête de fin d'année a réuni les écoles maternelle et élémentaire à la Citadelle.

Le matin les enfants de maternelle ont présenté leur spectacle « autour du monde »
suivi de la chorale de l'école élémentaire.



Le repas organisé par les parents d'élève s'est déroulé dans le parc et tout le monde
a pu ensuite profiter des animations ludiques mises en place.

Pour la rentrée prochaine, qui aura lieu le **lundi 3 septembre 2018**, la semaine
des 4 jours se met en place avec une modification de l'accueil périscolaire,
votée en conseil municipal le 5 juin 2018, pour mieux prendre en compte
les besoins des parents :

- La tarification est désormais à l'heure de façon à permettre une utilisation ponctuelle
- La grille de quotient familial comprendra 6 niveaux au lieu des 38 précédemment pour plus de clarté
- La facturation reste au mois comme avant.

Enfin, suite à l'adoption de la semaine de 4 jours les TAP sont abandonnés
mais l'accueil périscolaire offre toujours des animations de qualité pour les enfants.

ÉVÉNEMENTS

Flash-back



→ ALBS

Le 10 Juin 2018, l'ALBS Bourg-sur-Gironde fêtait dignement ses 90 ans, avec l'adhésion du Judo Club à cette association historique.



→ Nuit du terroir

Le 4 août, la mobilisation est plus que jamais indispensable ; soutenons nos jeunes viticulteurs.



→ Judo

Le Judo Club, qui a rejoint l'ALBS, remet ses ceintures et récompenses annuelles aux élèves, aux Chais de Portier.



→ Tous Ô Quai

L'opération Tous Ô Quai, durant le week-end des Portes Ouvertes en Côtes de Bourg, a été l'occasion de prolonger les animations sur la commune, malgré le temps peu clément, nous obligeant à nous replier à la Citadelle.

→ À venir



L'incontournable foire à la Troque Sel, débutera le 1^{er} septembre 2018.

Samedi 1^{er} septembre, le Forum des Associations sera l'occasion d'organiser un déballage « Troc Asso ».



De juin à décembre 2018, nos professionnels de la Bibliothèque et du Musée vous proposent 6 rendez-vous et spectacles gratuits.



ZOOM SUR

INFOS

→ Opération « relooking » de Camillac

Lorsque l'association Achillée et Ciboulette a sollicité la mairie pour proposer un Atelier de Développement Durable sur un lieu-dit de la commune, c'est au quartier de Camillac que nous avons pensé. En effet, Chantal Barrière, notre correspondante communale sur ce lieu-dit a accepté de participer aux ateliers proposés par l'association, afin de « redessiner » la place principale, et faire en sorte que chaque riverain puisse en profiter : enfants, jeunes couples, retraités.

Grâce à l'action des intervenants d'Achillée et Ciboulette, en concertation avec les habitants, ils ont recréé des espaces à l'aide de modules prédécoupés qui matérialisent des éléments d'aménagement de quartier.

Aujourd'hui, l'équipe technique de la mairie en collaboration avec les riverains du quartier peuvent commencer à réaménager le lieu-dit Camillac.



→ INFOS PRATIQUES

→ Canicule, fortes chaleurs adoptez les bons réflexes

Si vous connaissez ou si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la Mairie.

- Buvez régulièrement de l'eau,
- Mouillez votre corps et ventilez-vous,
- Maintenez votre habitation au frais.

En cas de malaise, appelez le 15.

→ Exprimez-vous

Coup d'humeur, coup de cœur... Cet espace est le vôtre, donnez-nous vos impressions, vos souhaits, ou posez vos questions.

Puis rendez-vous en Mairie pour y déposer ce message.

.....

.....

.....

.....

.....

Un geste pour l'environnement, si vous préférez recevoir ce journal par mail, merci de nous communiquer votre adresse mail, ainsi que votre adresse postale :

@

.....

.....